



HAL
open science

Mener une thèse en “ cõtutelle ” en parallèle à son activité professionnelle : ressources et contraintes.

Habib Hadj Amor

► To cite this version:

Habib Hadj Amor. Mener une thèse en “ cõtutelle ” en parallèle à son activité professionnelle : ressources et contraintes.. *El-Athar Journal of Psychological and Educational Studies*, 2021, 2 (4), pp.100-113. hal-04156454

HAL Id: hal-04156454

<https://hal.science/hal-04156454>

Submitted on 8 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mener une thèse en « cotutelle » en parallèle à son activité professionnelle : ressources et contraintes.*H. Hadj Amor (Lyon 2, ECP)*

تاريخ النشر: 2021/12/31

تاريخ القبول: 2021/12/25

تاريخ الاستلام: 2021/11/18

Résumé

Cet article cherche à montrer la particularité d'un projet de thèse en « cotutelle ». Il propose d'envisager la cotutelle comme une expérience importante dans le monde de la recherche. L'article se veut être également une éventuelle tentative pour désigner les difficultés que les doctorants affrontent, notamment ceux qui mènent en parallèle une activité professionnelle. C'est un article qui attire l'attention sur deux points contradictoires dans le monde de la recherche : ressources et contraintes. Le premier nous amène à réfléchir sur le cumul des échanges suite aux « va-et-vient » entre deux écoles doctorales, deux laboratoires et avec deux co-directeurs. Le deuxième pose la question des difficultés multidimensionnelles qui induisent l'idée des effets « délétères » sur le parcours du doctorant. Les travaux qui ont été réalisés dans cette étude renvoient essentiellement à une expérience personnelle.

Mots clés : thèse en cotutelle, ressource, contrainte, recherche, démarche ergologique**Abstract : Conduct a thesis in a cotutelle parallel to this professional activity: resources and constraints**

This article seeks to show the specificity of a thesis project in cotutelle. It suggests considering cotutelle as an important experience in the world of research. The article may also be a possible attempt to show the difficulties that doctoral students face especially those who lead in parallel a professional activity. This work draws attention of two contradictory points: research and constraint. The first brings us to reflect on the accumulation of exchanges following the comings and goings between two doctoral schools, two laboratories and with two supervisors. The second poses the question of difficulties multidimensional which induces the idea of deleterious effects with path of doctoral student. The works carried out in this study refer essentially to a personal experience.

Key words: cotutelle thesis, resource, constraint, research, ergological approach

Introduction

Les publications qui font l'état des contraintes relevant de la recherche universitaire sont malheureusement rares. Nous avons eu tendance, pendant longtemps, à considérer la recherche comme étant exclusivement source de reconnaissance sociale au lieu d'étudier, de prime abord, les difficultés qu'elle suppose et d'analyser le processus d'interaction qui s'établit entre ressources et contraintes. Affirmer que la recherche est un travail délicat que l'on doit se prendre avec complaisance semble une réalité, et cela s'accroît lorsqu'il est question de la cotutelle internationale. On entend dire, dans ce contexte, que la préparation d'une thèse en cotutelle est aujourd'hui difficile, son impact sur le doctorant peut être contraignant quand il s'agit d'une activité à côté. La question de la contrainte interroge manifestement l'univers des thésards, dont l'effet lui-même s'accroît avec celui des chercheurs en mobilité internationale (Redon, 2008). Ce travail consiste à étudier à la fois les apports avantageux et les difficultés majeures tout au long d'une préparation d'une thèse en cotutelle. Mais pourquoi la thèse en « cotutelle » ? Parce que cette dernière peut être signe d'une véritable expérience intéressante, si elle est bien menée. Il va sans dire que cette expérience (en l'occurrence entre la France et la Tunisie) fait l'objet d'un intérêt remarquable. Le cumul des bénéfices retenus dans la cotutelle ne nous semble pas suffisant pour mettre sous silence ce que le doctorant croise au jour le jour. La prise en compte d'une activité professionnelle en parallèle avec la recherche soulève la question des logiques contradictoires. Quand il s'agit d'une cotutelle à côté d'une activité professionnelle, on ne peut pas avoir un impact qui soit borgne, c'est-à-dire tourné uniquement vers les bénéfices ou uniquement vers les difficultés

C'est l'ensemble de ces apports mais aussi des entraves que nous désirons présenter ici. Pour que l'abord en soit plus commode, nous articulons ce travail autour d'une problématique que nous formulons de la manière suivante :

1. Problématique de la recherche

« *Qu’entendons-nous par contraintes et ressources dans la préparation d’une thèse en cotutelle ? Quelles sont les conditions de possibilités alliant en parallèle activité professionnelle et recherche universitaire dans le cadre d’une cotutelle entre la France et la Tunisie ?* »

Nous nous intéressons ici plus particulièrement à une description de la cotutelle, qui se prépare à côté d’une activité professionnelle qui est, elle-même, source d’épuisement. Pour ce faire, nous avons procédé à une analyse qualitative tout en tirant profit de notre expérience personnelle en tant que doctorant et professeur des écoles primaires.

1. Cadre Théorique de la recherche

Ce présent travail qui présente des réflexions éclairées par notre expérience personnelle n’est pourtant pas le résultat de la perception que l’on a de la cotutelle. Il est évident que la part de l’expérience personnelle est forcément présente dans ce travail. Mais les idées qui seront exposées par la suite revoient essentiellement, comme nous l’avons évoqué ci-dessus, à une recherche exploratoire interprétative sur l’expérience d’une thèse établie entre deux universités. Il s’agit de découvrir les effets issus de la cotutelle, d’identifier les facteurs qui favorisent ou perturbent l’engagement d’un doctorant placé dans le champ de la recherche universitaire et dans l’aménagement d’une activité professionnelle. En cela, pour faire la part des choses entre la perception que le doctorant a sur sa cotutelle avant et après la signature de la charte, et donc avoir une idée sur son rapport à la cotutelle, sur son expérience, nous sommes partis de l’interrogation suivante : Faire sa thèse : quelle expérience ?

La question de l’expérience, soulevée ici, nous conduit à aborder ce travail sous l’angle de l’approche ergologique¹ de l’activité développée par Schwartz et Durrive.

La thèse est sans doute une expérience à vivre. Mais cette expérience n’est pas seulement synonyme des possibilités d’actions souhaitées, elle comporte aussi les procédés de mise en œuvre du doctorant dans des situations souvent contradictoires. Le doctorant – quel que soit son cas – est cependant invité à envisager sa recherche comme un ensemble d’événements

¹L’ergologie est un courant qui s’intéresse à l’analyse de l’activité notamment la relation *homme-milieu*. Mais, en situation de travail, le terme « ergologie » renvoie plus à la manière singulière d’envisager l’action, l’activité. Yves Schwartz est l’auteur de référence. Ses travaux, menés en collaboration avec Durrive (*cf.* les entretiens de 2003 et de 2009), servent de base dans le fondement de l’approche ergologique.

aussi bien personnel que professionnel. Le fait d'accoler ces deux composantes, ressource et contrainte, a peu à peu cheminé au sein même de la thèse que nous avons menée entre Lyon 2 et Tunis. La question des contraintes est inséparable de la question des ressources. Mais ans ce que l'on appelle aujourd'hui ressources, suffisamment possibles pour les thésards en cotutelle, ne vont pas sans la présence de quelques « barrières » surtout lorsqu'il s'agit, comme nous l'avons évoqué, d'une activité professionnelle à côté. Ainsi, peut être examinée, en ce sens, la représentation que le chercheur se fait déjà de son métier et l'idée de vivre une expérience dans un nouveau contexte universitaire plus large que celui de l'espace de travail d'origine. Dans ce travail de recherche, si nous faisons le point sur la question des ressources et des contraintes, c'est par ce qu'il est évident que le doctorant en cotutelle aurait l'occasion d'être dans une situation qui lui favorise l'échange avec d'autres chercheurs de différents pays, travaillant sur des thèmes variés. Mais ce doctorant a toujours le souci de son activité professionnelle dont il ne peut s'échapper. Cela lui demande en effet de mobiliser les ressources acquises à la suite de l'exercice de la recherche. Ces ressources, si c'est le cas, aideront le doctorant à cumuler des connaissances scientifiques fort nécessaires à la préparation de sa thèse d'une part, et élargir les savoirs (notamment le savoir-faire et le savoir-être), renvoyant souvent à l'activité professionnelle qu'il exécute d'autre part.

Le chercheur qui s'occupe d'une activité à côté de sa recherche souhaite appréhender cette expérience sous un autre angle, celui de l'engagement d'un professionnel qui résiste. Durrive (2015, p. 17) note que « *cette résistance qu'il éprouve veut dire qu'il cherche à faire quelque chose dans le milieu où il se trouve* »². Le doctorant oscille entre deux milieux professionnels : le laboratoire et l'entreprise où il exerce son activité. Ainsi, il côtoie principalement deux milieux différents, dont l'un peut peser de tout son poids sur l'autre. Ainsi, il arrive souvent que l'un de ces milieux joue le rôle d'une barrière qui se baisse quand le doctorant s'approche des résultats. Durrive (2015) note que le débat avec le milieu

²Durrive, L. (2017). *Analyse de l'activité de chercheur entre contraintes et ressources* » Acte du quatrième colloque international : *entre pressions institutionnelles et autonomie du sujet : quelle analyse de l'activité en situation de travail en didactique professionnelle ?* Université de Lille, sciences et technologie, France.

constitue l'un des principaux soucis que le chercheur devrait surmonter. Au sens retenu de la démarche ergologique de l'activité³, on ne peut pas rêver d'un acte en dehors de la contrainte.

Mais d'abord, qu'est-ce qu'une contrainte ?

Dans la vie de chacun, il n'est pas aisé d'être le sujet de ses propres normes sans pour autant confronter des obstacles. En ce sens, on ne peut pas se bénéficier des ressources dans l'un de nos actes usuels sans tenir compte des variabilités. L'approche ergonomique⁴ nous rappelle qu'être en activité, c'est forcément répondre à deux exigences ; ce qu'on doit faire en termes de tâches prescrites et ce que demande l'*ici et maintenant*. Il y a, ici, dans la forme générale de l'activité humaine, un point de raisonnement qui nous paraît intéressant entre ce qui est à faire et ce qui se fait, entre le *prescrit* et le *réel*. L'écart irréductible entre le « quoi » et le « comment » est en soi un obstacle, une contrainte. Selon Durrive (2014, p. 1) : « *La contrainte, c'est la réalité première dans tout ce qu'un être humain va entreprendre* », dans le sens où quel que soit l'acte que l'on s'occupe, on est « *toujours ancré dans une situation contrainte* » (Durrive, 2014, p. 1). L'auteur précise que la contrainte est une réalité et qu'elle fait partie intégrante de la vie humaine. La recherche est une forme de vie pour certaines personnes, donc elle n'échappe pas au monde des contraintes.

Dans cet ordre d'idées, on peut noter que la conception d'une cotutelle en parallèle à un métier ne se limiterait pas au fait d'avoir acquis des ressources, de les développer et de les capitaliser, mais plutôt de se soucier des difficultés qui peuvent surgir. Force est de constater que le chercheur dont on parle est cependant soumis à deux contraintes, soit mener de manière professionnelle son métier d'un côté, soit préparer sa cotutelle de l'autre. Pour mieux saisir le point de la contrainte, on recourt à l'expression de la « double contrainte » de Bateson (1969) même si le contexte d'origine auquel revient l'utilisation de cette notion ne possède pas le caractère de proximité avec le travail que l'on aborde. Dans notre conception, chaque activité, que ce soit la cotutelle ou le métier, relève évidemment de la contrainte. Sans doute, cette contrainte agit de deux manières : la préparation et l'exécution (Grynbaum et al. 2007).

³Comme le soulignent Schwartz et Durrive (2003) dans l'ouvrage intitulé : « Travail et ergologie. Entretiens sur l'activité humaine », l'ergologie, parmi d'autres courants, constitue un champ d'analyse qui porte un souci à l'être humain en situation de travail.

⁴ L'ergonomie est une discipline scientifique qui a pour objectif l'étude de l'activité humaine (tâche et activité, adaptation des conditions de travail à l'homme...etc.)

S'agissant de notre propre cas, les contraintes sont essentiellement relatives au métier d'enseignant que l'on exerce depuis 2000. Le travail que nous menons en Tunisie constitue une contrainte en soi. Malgré les moments de bonheur que cette activité nous apporte souvent (Lantheaume, 2007; Lantheaume et Hélou, 2008), elle se présente aussi comme l'une des difficultés qui peut restreindre la possibilité d'aller loin dans cette cotutelle. Si on se rendait compte qu'on travaille dans une école primaire avec des enfants à bas-âge, la préparation des cours⁵ pèse lourdement sur le temps que l'on ose appeler « libre » (Barrère, 2002). Il en va de même pour les journées de formation, les colloques internationaux et le compte rendu pour nos deux co-directeurs.

A la lumière de ce qui précède nous avons émis l'hypothèse suivante : mener une thèse en cotutelle tout en étant fonctionnaire de l'Etat constitue en effet une expérience importante à vivre mais difficile à gérer à bon escient. Si, sur le plan théorique, personne ne refuse l'idée de procéder à une cotutelle tout en menant à côté une activité professionnelle, la réalité nous conduit à d'autres constatations.

Nous allons examiner cette hypothèse au carrefour de deux exigences différentes mais que l'on considère complémentaires et interdépendantes : les ressources et les contraintes.

2. Méthode de travail utilisée

Outre l'expérience personnelle relative à la recherche que l'on mène depuis 2016 entre l'université Louis Lumière-Lyon 2 et l'université de Tunis, et qui peut être plus ou moins représentative, un travail d'investigation, à trait qualitatif, a été mené au sujet des thèses en cotutelle. En nous inscrivant dans la méthode qualitative, il nous paraît donc intéressant de segmenter la problématique de cette étude et ce pour plus de rigueur scientifique. Pour ce faire, nous avons proposé deux questions que l'on considère suffisantes pour la cueillette des données susceptibles de dégager quelques résultats. Nous les présentons de la manière suivante :

1. Faire sa thèse est un défi à relever. Quelle idée portez-vous sur cette constatation avant de commencer la thèse mais également après? En vous appuyant sur des expériences personnelles, que pensez-vous d'une cotutelle entre la France et la Tunisie ?

⁵Par l'expression « préparation des cours », nous attirons l'attention sur la particularité de l'activité de l'enseignant du premier degré. C'est un travail multifinalisé, multidimensionnel, dans le sens où les tâches demandées sont nombreuses, difficiles, voire impossible.

2. Que dites-vous de la préparation d'une cotutelle en parallèle à une activité professionnelle ? Comment évaluez-vous les ressources, mais aussi les contraintes si vous estimez en rencontrer ?

3. Composition de l'échantillon

Compte tenu de l'importance de la représentativité de l'échantillon auquel nous nous référons, nous sommes partis d'un critère principal que l'on croit pertinent pour le déroulement de notre enquête. Il s'agit de travailler sur des doctorants essentiellement en cotutelle, dont quelques-uns mènent une activité professionnelle à côté, à savoir quatorze. Nous avons profité de notre séjour en Tunisie pour contacter l'école doctorale de la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis (FSHST). Etant convaincu que cette étude cherche à donner plus d'éclaircissement sur la cotutelle en général et entre la France et la Tunisie en particulier, la directrice de l'école doctorale⁶ nous a permis d'accéder à la liste des doctorants qui mènent une thèse en cotutelle. Dans ce travail de type qualitatif, nous avons essayé de garder une certaine distanciation pour que les résultats souhaités soient authentiques. A ce propos, la population a été choisie de façon aléatoire sans distinction en amont. Ainsi, comme l'on a montré ci-dessus, l'échantillon que l'on recourt se compose de dix-huit doctorants, dont quatorze mènent simultanément une cotutelle à côté d'une activité professionnelle.

Parmi les dix-huit interviewés, quatre doctorants sont « libres », à savoir sans activité professionnelle. Les autres, à savoir quatorze s'occupent d'une activité à côté. Nous les présentons de la manière suivante:

-quatre doctorants préparent une thèse en didactiques des disciplines entre l'ISEFC⁷ de Tunis et Lyon 2, et ils disposent d'un contrat d'ATER⁸ avec l'université de Tunis ;

⁶Nous profitons de ce présent article pour transmettre nos remerciements les plus sincères à la directrice de l'école doctorale de la FSHST, Madame Chaouch Nouha qui nous a aidés à achever ce travail d'investigation. Il s'agit de procéder à la liste des doctorants en cotutelle et de les contacter pour un éventuel entretien.

⁷ ISEFC : on l'appelle en Tunisie « Institut Supérieur d'Education et de Formation Continue ».

⁸ ATER : attaché temporaire d'éducation et de recherche.

-sept doctorants ont réalisé avec succès leur master de recherche en didactique des sciences physiques à l'ISEFC de Tunis et actuellement ils enseignent dans des lycées de la banlieue de Tunis tout en menant une thèse en cotutelle avec l'université de Strasbourg, France ;

-les trois derniers sont des professeurs d'écoles qui ont terminé leur mission ELCO⁹ en France, dont deux à Lyon et un à Paris. Ils préparent des projets de thèse en cotutelle internationale entre la France et la Tunisie.

Dans ce présent travail, nous avons essayé de s'appuyer sur la variabilité du corpus utilisé car nous croyons pertinent que la différenciation des personnes interviewées est en soi une richesse, surtout lorsqu'il est question de la méthode qualitative. Avec cette approche exploratoire et interprétative, nous souhaitons savoir si le changement d'état dans l'expérience des interviewés – en tant que doctorants exerçant en parallèle un métier d'enseignant – est influencé par les ressources requises et les contraintes rencontrées. Ceci va sans doute nous servir de point de repère dans l'élaboration des résultats.

4. Déroulement des entretiens

Les doctorants que nous avons interviewés se sont exprimés pendant 20 minutes en moyenne. Les entretiens ont été conduits de manière individuelle. Ce type d'étude nous a permis d'aborder librement les sous thèmes choisis, tout en donnant la possibilité aux interviewés de revenir sur certaines réponses. Nous avons gardé une flexibilité et une liberté tout au long de l'enquête, ce qui nous a conduit à découvrir les motivations des doctorants, leurs opinions, leurs attitudes, leurs sentiments sous-jacents par rapport à la question d'une cotutelle réalisée en parallèle avec le métier d'enseignant.

Nous sommes ainsi intervenus le moins souvent possible au cours des entretiens, étant donné que l'objectif souhaité était de recueillir les données les plus naturelles possibles. Il nous est arrivé de poser parfois des questions faisant référence à la dernière idée émise par l'interviewé afin de relancer l'entretien, lorsque cela paraît nécessaire. En ce sens, Blanchet et Gotman (2007) soulignent que les questions de relance doivent être choisies en fonction de leur pertinence pour l'objet de recherche. Le guide d'entretien utilisé pour réaliser la phase exploratoire de cette recherche s'est en effet articulé autour de deux grandes questions que nous avons énoncées plus haut, mais qui ont soulevé, entre autres, des sous-questions.

⁹ ELCO : on l'appelle en France « enseignement de langue et de culture d'origine ».

5. Analyse des données recueillies et résultats

Tableau 1 : Les conceptions des doctorants à propos une thèse en cotutelle entre la France et la Tunisie.

| Avant la signature de la charte de la cotutelle | | Au cours de la thèse |
|--|----------|----------------------|
| Deux points de vue proposés par le chercheur | Effectif | Effectif |
| 1- Procéder à une thèse en cotutelle s'avère important mais difficile à gérer. | 12 | 18 |
| 2- Parvenir à gérer une thèse en cotutelle est « faisable ». | 06 | 00 |
| Total | 18 | 18 |

Le tableau ci-dessus nous montre que 12/18 doctorants font l'objet d'une perception importante sur la cotutelle même avant de signer la charte de convention. L'idée que ces interviewés portent sur le projet de la cotutelle semble significative et favorable pour une éventuelle préparation de thèse. Le reste, soit un nombre de six, pensent qu'il est plus ou moins aisé de procéder à une cotutelle. S'agissant des points de vue qui succèdent à la signature de la charte, à savoir au cours de la thèse, tous les doctorants estiment pertinent la réalité des difficultés lorsqu'il s'agit d'une cotutelle internationale. A la lumière de ces résultats, nous pensons que le terrain de la thèse a amorcé les avis des doctorants vis-à-vis de la cotutelle.

A. Est-ce que les expériences vécues par les doctorants montrent une signification au niveau de leur appréciation vis-à-vis de la cotutelle ?

Tableau 2 : Les appréciations vis-à-vis de l'expérience de la cotutelle.

| Les expériences soulevées | Effectif |
|------------------------------------|----------|
| Expérience très appréciée | 4 |
| Expérience plus ou moins appréciée | 2 |
| Expérience difficile | 3 |
| Expérience très difficile | 9 |
| Total | 18 |

La lecture de ce deuxième tableau montre que la moitié des chercheurs interrogés, soit 50 % disent avoir confronté des difficultés majeures au cours de la cotutelle, un peu moins du quart, à savoir 22,22 %, soit quatre ont apprécié l'expérience, trois pensent que la cotutelle est difficile à envisager et deux se montrent satisfaits de leur expérience. Toutefois, si neuf doctorants estiment que la cotutelle est une expérience manifestement liée à des difficultés et souvent à des barrières pouvant dissoudre l'ensemble du projet doctoral et perturber l'aménagement de l'activité professionnelle, il faut convenir que cinq parmi les autres interrogés n'ont pas montré une grande satisfaction. A ce niveau, nous pouvons dire que 2/3 des doctorants disent ne pas être d'accord avec des possibilités envisageables pour une cotutelle réalisée en parallèle avec leur métier d'enseignant. Cela dit, 12 sur 18 doctorants semblent être insatisfaits de la manière selon laquelle se prépare la cotutelle entre la France et la Tunisie, surtout pour ceux et celles qui exercent une activité professionnelle à côté¹⁰. Le défi posé à ces derniers, appelés à effectuer conjointement la cotutelle et le métier d'enseignant en Tunisie, est pesant, souvent trop contraignant. Il peut, de fait, mettre fin aux travaux de thèse. Compte tenu des résultats obtenus, on constate que l'expérience vécue par les doctorants a induit une modification significative de l'appréciation vis-à-vis de la cotutelle. Mais qu'en est-il de l'idée portant sur les ressources et les contraintes au fur et à mesure de la préparation de la cotutelle ?

B. Est-ce que les expériences vécues au cours de la cotutelle contribuent-elles à la modification des idées que les doctorants interviewés portent sur les ressources et les contraintes ?

| | Effectif |
|--|-----------------|
| Plus de contraintes que des ressources | 14 |

¹⁰ Dans beaucoup de pays européens, asiatiques mais aussi africains, il existe des lois en vigueur qui organisent la préparation d'une thèse en cotutelle pour les fonctionnaires d'Etat. Nous mentionnons, à titre d'exemple, le Congé de Formation Professionnelle (CFP) en France. Pour plus d'informations : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/conge-de-formation-professionnelle-cfp>

| | |
|--|----|
| Plus de ressources que des contraintes | 04 |
| Total | 18 |

Tableau 3 : les contraintes et les ressources face à une « cotutelle » en parallèle avec activité professionnelle

La réponse à cette question nous demande de centrer la question à la fois sur les contraintes et les ressources que le chercheur peut avoir tout au long de sa recherche. Le tableau nous montre qu'un peu plus de trois quart 14/18, à savoir 77,77 % des doctorants interviewés pensent que ce sont en effet les obstacles qui prédominent et qui peuvent, par la suite, entraver à la fois la réalisation de la thèse et l'arrangement de l'activité professionnelle. Cela nous conduit à noter que les contraintes font partie intégrante de la cotutelle et elle peuvent s'accroître lorsqu'il s'agit d'une activité à côté. Or faire de la recherche tout en menant un travail à côté, c'est accepter les lourdeurs de ses propres choix, et donc ce n'est pas se contenter uniquement des avantages. On peut en effet constater que la cotutelle est ainsi vue comme un enchaînement de difficultés répétitives, usantes malgré les ressources considérées.

Discussion

S'appuyant sur l'affirmation de Durrive (2017, p. 2) : « *La recherche serait la seule préoccupation du chercheur, donc tendre vers l'objectivité scientifiques en se libérant de tous les intérêts institutionnels* »¹¹, il n'est d'objectivité scientifique que dans un rapport à l'ancrage du chercheur. Celui-ci ne peut être considéré comme un être engagé dans ce que demande réellement la recherche que dans un rapport où il se révèle maître de la contrainte (Durrive, 2015, p. 85-87). L'auteur montre qu'il faut fondamentalement se soucier de la recherche tout en se méfiant des circonstances qui en découlent. C'est là cependant qu'on ressent que l'on est dans un monde gouverné par le *réel* (Durrive, 2015). L'auteur est en fait un expert en ergologie et il sait de quoi il parle quand il s'agit de l'analyse de l'activité humaine. Mais cela – le débat avec le réel – ne serait réalisable qu'au moment où l'homme, en situation de travail, est à la fois acteur et auteur de ses faits. Tel est pourtant le cas lorsque la thèse en cotutelle est mise en place, le doctorant est appelé à avoir la casquette de l'acteur mais également celle de l'auteur. Durrive (2017) souligne que l'essence de la recherche

¹¹ *Ibid*

oscille entre « continuum discontinu », ce que l'on appelle, dans ce présent travail, ressources et contraintes.

Conclusion

Le doctorant en cotutelle travaille. Il est un thésard semblable à tous les autres. Toutefois, étant donné qu'il est dans le monde de la recherche universitaire, il serait, comme l'avait souligné Bachelard (1934) : « *Un travailleur de preuve* ». Son travail peut être relié au professionnalisme étant soi-même acteur et auteur de la situation, à condition de bien se tirer profit des ressources pour faire face aux contraintes d'une part, et de bien penser l'initiative comme facteur-clé des obstacles, d'autre part. Pour les doctorants en cotutelle ayant un métier à côté, le couple ressources/contraintes constitue une réalité dans l'histoire de la recherche. Ces doctorants ne peuvent malheureusement dissocier ressources et contraintes sans empiéter. Si nous reprenons la formule de Durrive (2015) : « *Que serait en effet une vie sans barrières ?* », ce serait, comme l'avait cité l'auteur, une vie gouvernée par la passivité, voire paralysée, sans initiative.

Telle est sans doute la vision que propose la démarche ergologique, celle d'alimenter notre existence par l'initiative qui dépend systématiquement de la contrainte. En fait, c'est aussi cela l'expérience de la thèse en cotutelle tout en exerçant une activité professionnelle à côté : des « va-et-vient » entre deux cultures, deux vies universitaires, deux formes d'*habitus*, dont on ne peut s'en sortir « gagnant » que lorsque on prend conscience à la fois des contraintes et des ressources.

Références bibliographiques

- Bachelard, G. (1934). *Le nouvel esprit scientifique*, édition : Alcan, France.
- Bateson, G. (1969). *Conférence donnée en août 1969, au cours d'un symposium sur la double contrainte. Vers une écologie de l'esprit, Tome II*, mis en ligne le 05 avril 2013, consulté le 14 avril 2019 :
<https://inventin.lautre.net/livres/Bateson-Double-contrainte.pdf>
- Barrère, A. (2002). *Les enseignants au travail : routines incertaines*. Editions : L'Harmattan.
- Blanchet, A. et Gotman, A. (2007). *L'entretien*. Dans F. De Singly (dir.), Armand Colin éditions.
- Durrive, L. (2017). *Analyse de l'activité de chercheur entre contraintes et ressources*. Acte du quatrième colloque international : *entre pressions institutionnelles et autonomie du sujet : quelle analyse de l'activité en situation de travail en didactique professionnelle ?* Université de Lille, sciences et technologie, France :
https://rpd2017.sciencesconf.org/data/1203_DURRIVELouis.pdf
- Durrive, L. (2015). *L'expérience des normes. Comprendre l'activité humaine avec la démarche ergologique*. Toulouse : Octarès éditions.
- Durrive, L. (2014). *La démarche ergologique : pour un dialogue entre normes et renormalisations*. Conférence dans le cadre de la Semaine internationale HETS, HES-SO Valais-Wallis, et IIe congrès de la Société internationale d'Ergologie – 5 mai à Sierre / Suisse :
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/ERGOLOGIA/hal-02007350v1>
- Grynbaum et al. (2007). *La contrainte*. Dans L. Grynbaum (dir.), Economica édition, Paris
- Lantheaume, F. et Hérou, C. (2008). Les difficultés au travail des enseignants : Exception ou part constitutive du métier. In : *Revue Recherche et Formation*, n°57, pp. 65-78. 2008, mis en ligne le 22 avril 2012, consulté le 21 septembre 2021 :
<http://journals.openedition.org/rechercheformation/833>
- Lantheaume, F. (2007). L'activité enseignante entre prescription et réel : ruse, petits bonheurs, souffrance. In : *Education et Société*, V. 1, n° 19, pp. 67-81 :
<https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2007-1-page-67.htm>
- Redon, M. (2008). Parcours de doctorants, parcours de combattants ?, *EchoGéo*, n° 6, pp. 1-18, mis en ligne le 24 septembre 2008, consulté le 31 juillet 2021 :
<file:///C:/Users/Poste2/Downloads/echogeo-7523.pdf>